

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	13 ^{eme}
Nom de site	153_ITALIE_75013	Numéro	75113_018_02
Adresse du site	153, avenue d'Italie	Hauteur	R + 8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes et partage de la fréquence 4G/5G en 700MHz.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts SFR présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/09/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) avec partage du 700 MHz en 4G/5G. Antennes orientées vers les azimuts 80°, 200° et 310°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80° <3V/m ; 200° <3V/m ; 310° <2V/m 5G : 80° <2V/m ; 200° <2V/m ; 310° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.10m (80° et 200°) et 30.20m (310°) pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

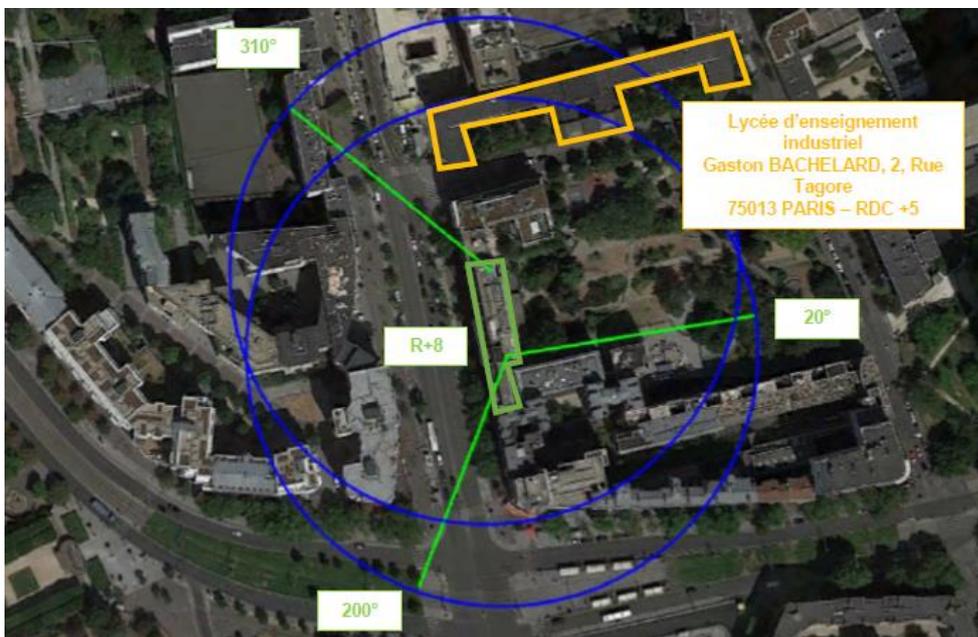
Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés sur trois mâts à nu.
Intégration antenne	Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Elles seront installées en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

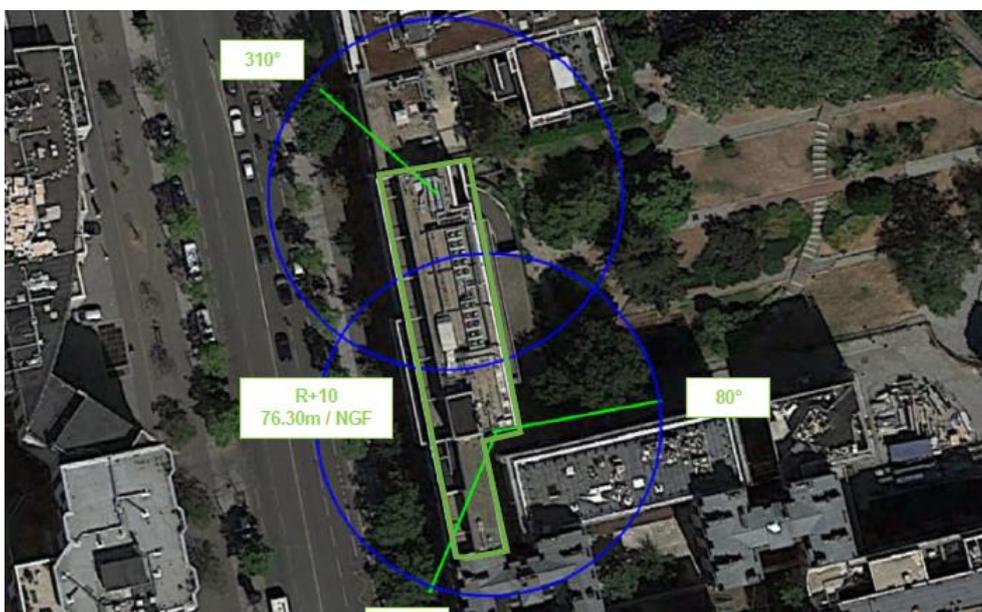
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée d'enseignement industriel Gaston BACHELARD	2, Rue Tagore 75013 PARIS	R+5	NON	30 M	< 1 V/m soit 1,42%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Sans objet

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

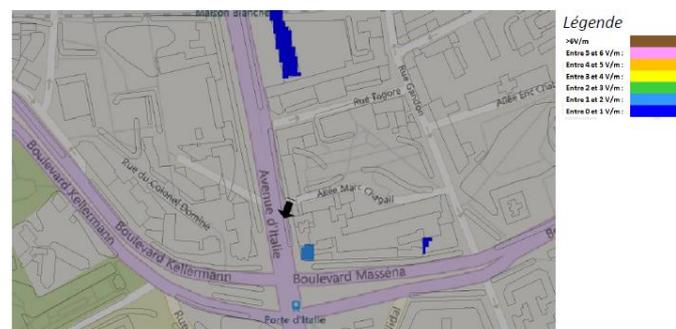
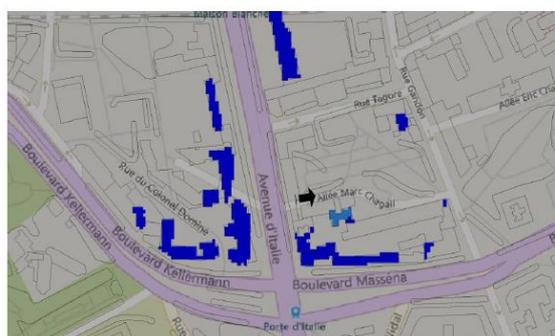
	Azimut 80°	Azimut 200°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

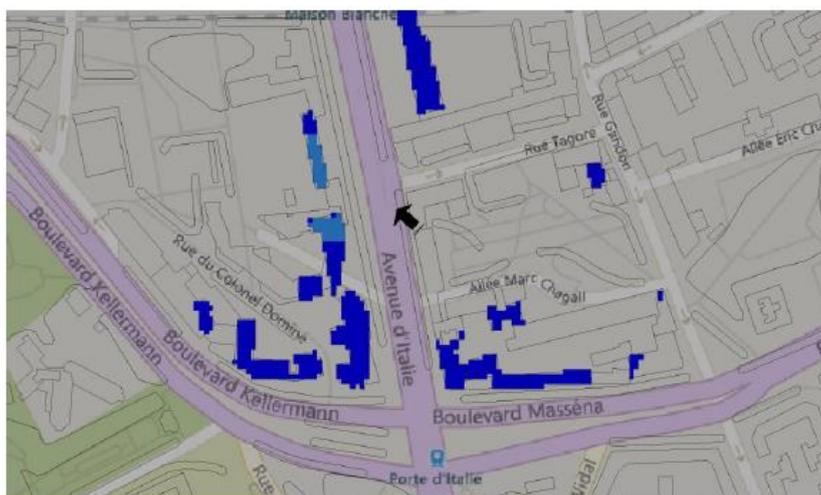
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 80°	Azimut 200°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	31.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :

Etat avant :



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 200°



Azimut 310°

